

## **Kit des activités de la JIDE – Classes de Lycée**

# Sommaire

<b>I. ACTIVITÉS en amont de la journée du 20 novembre, mettant sur la voie du « droit » (16-18 ans) .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Module 1 : Introduction aux droits humains et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Cf. p.33 du Livret pédagogique sur les droits humains - Amnesty International) (2h) .....</b>	<b>3</b>
➤ 1.1 Les droits fondamentaux (brainstorming) (30').....	3
➤ 1.2 La déclaration universelle des droits de l'homme (Vidéo) (40') ( <a href="#">Voir fiche support d'activité n°21 p.217- Amnesty International</a> ) .....	3
➤ 1.3 L'interdépendance des droits humains ( « Tout est lié ») (50') ( <a href="#">Voir fiche support d'activité n°3 page 45 et n°15 p.171- Amnesty International</a> ).....	3
➤ .....	3
<b>2. Le concours les « Ecrits pour la fraternité » (Cf. site Ligue des droits de l'Homme) .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Le concours « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action » (Cf. site Eduscol) .....</b>	<b>8</b>
<b>II. ACTIVITES POUR LA JOURNEE DU 20 NOVEMBRE (16-18ans) .....</b>	<b>10</b>
<b>1. Module 2 : La lutte contre les discriminations (Cf. p.36 du Livret pédagogique sur les droits humains : Amnesty International) (+/-2h) .....</b>	<b>10</b>
➤ 1.1 L'article 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme (Brainstorming) (35').....	10
➤ 1.2 Les stéréotypes et les préjugés (45') ( <a href="#">Voir fiche support d'activité n°17 p.177- Amnesty International</a> ).....	10
➤ .....	10
➤ 1.3 Expérimenter les discriminations (Le pas en avant) (50') ( <a href="#">Voir fiche support d'activité n°18 p. 179- Amnesty International</a> ) .....	10
➤ .....	10

## **I. ACTIVITÉS EN AMONT DE LA JOURNÉE DU 20 NOVEMBRE, METTANT SUR LA VOIE DU « DROIT » (16-18 ANS)**

### **1. Module 1 : Introduction aux droits humains et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Cf. p.33 du Livret pédagogique sur les droits humains - Amnesty International) (2h)**

Voir ci-dessous :

- **1.1 Les droits fondamentaux (brainstorming) (30')**
- **1.2 La déclaration universelle des droits de l'homme (Vidéo) (40')** (Voir fiche support d'activité n°21 p.217- Amnesty International)
- **1.3 L'interdépendance des droits humains (« Tout est lié ») (50')** (Voir fiche support d'activité n°3 page 45 et n°15 p.171- Amnesty International)
-



# INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Définir le concept de droit humain.
- Identifier les grands principes fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Développer un argumentaire autour des enjeux de la défense des droits humains.

### 1 LES DROITS FONDAMENTAUX (BRAINSTORMING)

🕒 DURÉE 30'

#### OBJECTIF

- Permettre une libre expression des représentations de chacun et chacune sur le concept de droit humain.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau / grandes feuilles et crayon feutre.

#### DÉROULEMENT

1. Echangez avec les élèves autour de leur définition du concept de droit humain en posant la question : « Si je vous dis « droits humains », à quoi pensez-vous ? ».
2. Vous pouvez les aider avec des questions telles que : « Qu'est-ce que ça veut dire ? À quoi servent-ils ? Quelles thématiques sont concernées par les droits humains ? Avez-vous des exemples ? ».
3. Au fur et à mesure des réponses, prenez en note leurs commentaires sur un tableau. Une fois qu'un certain nombre d'idées ont été inscrites, n'hésitez pas à relire et à inviter le groupe à compléter ou questionner certaines idées notées.

### 2 LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (VIDÉO)

🕒 DURÉE 40'

#### OBJECTIFS

- Découvrir les grands principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Comprendre la classification des droits.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur.
- Fiche support n° 21 : Vidéo « Voir pour comprendre, la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

#### DÉROULEMENT

Montrez un extrait de la vidéo de présentation de la DUDH (0'20 - 6'09) de manière entrecoupée.

1. 00'00 - 2'26 : Questionnez-les dans un premier temps sur la nature du document avec des questions telles que : « Qu'est-ce qu'il présente ? De quelle manière ? ». Puis sollicitez-les sur les informations données sur la DUDH : « Pourquoi l'avoir écrite ? Quand ? Pourquoi ? ».
2. 2'26 - 4'32 : Abordez les raisons de la terminologie de « droits humains » (Pourquoi parler de droits humains et non de droits de l'homme ?) et questionnez-les sur les générations des différents droits (Quelles sont les 3 générations de droits ? Quels types de droits rassemblent-elles ?).

3. 4'32 - 6'09 : Ce dernier extrait permet d'aborder la question des grands principes des droits humains comme universalité, indivisibilité, inaliénabilité : « Quels sont les grands principes qui régissent les droits ? Que signifient-ils ? Certaines situations impliquent-elles que l'on perde légitimement ses droits ? Pourquoi ? L'environnement social et familial peuvent-ils justifier que l'on n'ait pas accès à certains droits ? ».

### 3 L'INTERDÉPENDANCE DES DROITS HUMAINS (« TOUT EST LIÉ »)

🕒 DURÉE 50'

#### OBJECTIF

- Prendre conscience de l'interdépendance des droits humains et de ses enjeux.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 3 : les panneaux droits humains.
- Une bobine de fil d'au moins 30 mètres.
- Fiche support n° 15 : l'histoire de Lucas.

#### PRÉPARATION

- Distribuez à chaque personne un panneau où figure un droit humain.
- Expliquez-leur que pour la durée de l'activité, chacun incarnera le droit qui figure sur son panneau.

#### DÉROULEMENT

1. Donnez la consigne suivante : « Je vais partager avec vous une histoire qui raconte le quotidien d'un personnage. Je marquerai régulièrement des pauses. Lors de celles-ci vous devrez m'indiquer en levant la main si la phrase énoncée correspond ou est en lien avec le droit que vous incarnez ».
2. Entre chaque phrase de l'histoire, marquez des pauses et questionnez celui ou celle qui a levé la main sur les raisons pour lesquelles le droit représenté est en lien avec la phrase énoncée. La première personne à prendre la parole, et dont le droit correspond bien à la situation énoncée, recevra le bout de la ficelle qu'elle tiendra tout au long de l'activité. À chaque prise de parole, la bobine circulera de main en main entre les élèves, tissant ainsi une toile d'araignée. Si plusieurs personnes se manifestent lors d'une situation du personnage, la bobine circulera entre chacune après explication du lien qui les unit.

3. À la fin de l'activité, la circulation de la bobine a créé une « toile d'araignée » entre les élèves, celle-ci représente les liens entre les différents droits incarnés. Vous pouvez proposer à deux ou trois élèves de se mettre debout sur leur siège, puis demander aux autres de s'asseoir par terre tout en continuant de tenir la ficelle dans leurs mains. Demandez-leur ce qui se passe quand des élèves se lèvent ou d'autres s'assoient par terre. L'idée étant de faire ressentir à l'ensemble de la classe liée, que défendre ou porter atteinte à un seul droit crée une tension entre tous du fait de leur interdépendance.

4. Demandez aux élèves ce que représente cette toile d'araignée à leurs yeux : les liens qui unissent les différents droits ici, existent-ils également dans la réalité ? Demandez-leur d'identifier les droits avec lequel le leur est intimement lié.

*Exemple : travail/logement, le manque de travail empêche d'accéder à la location d'une habitation.*

#### 🗨️ ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Proposez aux élèves d'exprimer leurs ressentis : « Qu'avez-vous ressenti quand des personnes se sont mises debout sur leurs chaises ? Et quand d'autres se sont assises par terre ? À quoi cela correspond dans la réalité ? À votre avis qu'implique cette interdépendance des droits en termes de défense des droits humains ? Si je lutte pour défendre le droit au logement, quelles conséquences cela peut provoquer sur d'autres droits ? ».

### 4 LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (« JUSTE UNE MINUTE »)

🕒 DURÉE 50'

#### OBJECTIF

- Développer un argumentaire autour de la défense des droits humains.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 16 : les étiquettes avec des affirmations sur les droits humains.

#### PRÉPARATION

- Répartissez les élèves en binôme.

#### DÉROULEMENT

1. Invitez les élèves à piocher une étiquette telle que « La Déclaration universelle des droits de l'homme ne sert à rien tant qu'elle n'est pas contraignante ».

➔ Une fois avoir réfléchi sur la DUDH, expliquer qu'il existe aussi une convention des droits de l'enfant (comme l'indique la vidéo de l'activité 2 du module 1). Puis projeter la CIDE afin de montrer aux jeunes à quoi elle ressemble. Enfin, montrer l'affiche des 12 droits fondamentaux réalisée par le défenseur des droits, pour que les élèves retiennent les droits essentiels.



2. Le concours les « Ecrits pour la fraternité » (Cf. site Ligue des droits de l'Homme)

-> Un concours auquel vous pouvez faire participer vos élèves chaque année.



# LE CONCOURS

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissement spécialisé mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels. Les œuvres seront classées et primées selon sept catégories :

1) GRANDES SECTIONS, CP, CE1

3) CE2, CM1, CM2

3) 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>

4) 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>

5) LYCÉES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

6) ÉTABLISSEMENTS ET CLASSES SPÉCIALISÉS :

IME-IMPRO-ÉREA-ITEP (les ULIS et SEGPA sont intégrées aux écoles ou collèges)

7) STRUCTURES EXTÉRIEURES À L'ÉDUCATION NATIONALE : CENTRE DE LOISIRS, CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, ETC.

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives seront primées séparément.

Les œuvres écrites, graphiques, plastiques, vidéographiques et musicales seront primées de façon confondue.

## « ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » — COMMENT PROCÉDER ?

Les œuvres comportent les textes (en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson), les vidéos, les audios, les œuvres plastiques et graphiques, et les combinaisons de différentes formes d'expression.

Nous recevons de très nombreuses œuvres multimédia :

- elles ne doivent pas dépasser une durée de trois minutes ;
- attention à la qualité des sons et des images.

### — Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous avant le 1<sup>er</sup> avril 2019, en joignant la fiche de participation bien renseignée avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

### — Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives).

Envoyez ensuite uniquement les deux meilleures œuvres individuelles et les deux meilleures œuvres collectives de chaque catégorie avant le 23 avril 2019 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à chaque œuvre correspondante.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants :

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org) (rubrique « Concours »)

- Retrouvez les contacts des sections et fédérations :

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org) (rubrique « LDH en région »)

- Contact au siège :

Ligue des droits de l'Homme – Écrits pour la fraternité  
138 rue Marcadet, 75018 Paris  
01 56 55 51 15, [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)

La fiche de participation, dûment remplie, doit impérativement être jointe à l'œuvre.

## REMISE DES PRIX NATIONALE

Une fois le jury réuni, les lauréats seront ensuite invités, en juin 2019, à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs zoologiques...). Pour chaque œuvre primée (individuelle et collective), le siège finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2<sup>e</sup> classe pour un enfant et un adulte accompagnateur.

Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, veuillez téléphoner au siège de la LDH au 01 56 55 51 15)

## DATES À RETENIR

1<sup>er</sup> avril 2019

Envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections).

23 avril 2019

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleures œuvres (individuelles et collectives) de chaque catégorie.

Mai 2019

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

Juin 2019

Remise des prix nationale, à Paris.

Pour ne pas pénaliser les enfants, veuillez à envoyer leurs œuvres dans les temps !

### 3. Le concours « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action » (Cf. site Eduscol)

"Agis pour tes droits, de l'expression à l'action", organisé par les Francas sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale depuis 2009, est une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant.

**Descriptif de l'action :** Faire découvrir et mettre en actes la Convention internationale des droits de l'enfant

« Agis pour tes droits » s'inscrit dans une des **ambitions du projet des Francas** : développer l'appropriation de la **Convention internationale des droits de l'enfant, de l'éducation aux droits et au droit dans le plus grand nombre d'espaces éducatifs**, sur le plus grand nombre de territoires afin de contribuer au développement qualitatif de projets éducatifs territoriaux.

« Agis pour tes droits » s'inscrit également dans la dynamique des **travaux du Comité des droits de l'enfant de l'ONU**. En février 2016, il écrivait : « Le Comité salue les efforts entrepris par l'État partie pour **diffuser le texte de la Convention et mener des activités de sensibilisation et de formation concernant ses dispositions**, mais reste préoccupé par le fait que les enfants, la population en général et les autorités publiques **connaissent mal la Convention et son contenu**». Le rapport 2017 du Défenseur des droits confirme ce constat.

**Public concerné :** Cette action s'adresse aux **enfants et aux adolescents sur le territoire français** (métropole et Outre-mer) ainsi qu'aux **structures éducatives d'Europe et du monde**. Les élèves des écoles, collèges et lycées situés sur le territoire national et des **établissements français à l'étranger**, sont donc concernés.

**Objectifs pédagogique :** « Agis pour tes droits » contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture notamment dans les domaines suivants :

- les langages pour penser et communiquer ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les représentations du monde et de l'activité humaine

« Agis pour tes droits » s'inscrit pleinement dans les priorités ministérielles en :

- valorisant le regard que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes portent sur la réalité de leurs droits ;
- permettant aux enfants de comprendre et de s'approprier des valeurs : le respect d'autrui et de la personne humaine, des libertés fondamentales, de la différence, de la liberté d'expression, de la solidarité, et de la paix ;
- faisant de la Convention internationale des droits de l'enfant un cadre de référence pour tous les acteurs éducatifs ;
- agissant pour l'effectivité des droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

« Agis pour tes droits » est aussi un parcours éducatif :

- pour les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits dans la vie quotidienne ;
- pour les 6-11 ans (élémentaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- pour les 12-18 ans : agir en faveur des droits pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps.



**Modalités de l'opération** : Les participants sont invités à promouvoir et développer une pluralité d'initiatives :

- Des productions utilisant **des supports divers au choix des groupes** (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures... mais aussi reportages, recueil de paroles d'enfants...) qui témoignent de leur perception de la CIDE. **Toutes les productions sont obligatoirement accompagnées d'une fiche d'expression des enfants**, fiche qui :
  - permet d'identifier **l'âge** des enfants ou des adolescents ayant réalisé la production ;
  - permet de savoir depuis **quel territoire** ils ont réalisé cette production collectivement ;
  - explicite **ce qu'ils ont voulu dire** en réalisant cette production ? pourquoi ont-ils voulu passer ce message ?
- Des démarches favorisant la participation des enfants et des adolescents, qui garantissent la prise en compte de leur parole ;
- Des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, témoignant d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescents, et qui font référence à la CIDE dans sa globalité ou à l'un ou plusieurs de ses articles.

**Pour participer** : Les écoles et les établissements scolaires sont invités à se rapprocher des **Associations départementales des Fracas** : sur le site national des Fracas rubrique Près de chez vous, et à leur renvoyer leur bulletin de participation.

**L'ensemble des écoles et des établissements scolaires participants seront invités à présenter leurs productions, actions et initiatives lors d'un événement**

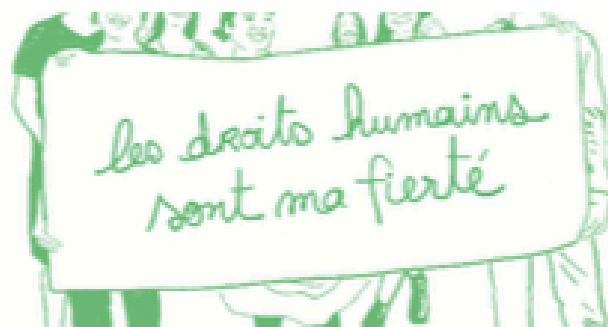
## II. ACTIVITES POUR LA JOURNEE DU 20 NOVEMBRE (16-18ANS)

### 1. Module 2 : La lutte contre les discriminations (Cf. p.36 du Livret pédagogique sur les droits humains : Amnesty International) (+/-2h)

Voir ci-dessous :

- 1.1 L'article 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme (Brainstorming) (35')
- 1.2 Les stéréotypes et les préjugés (45') (Voir fiche support d'activité n°17 p.177- Amnesty International)
- 
- 1.3 Expérimenter les discriminations (Le pas en avant) (50') (Voir fiche support d'activité n°18 p. 179- Amnesty International)
-

## LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Définir et articuler les notions de stéréotype, préjugé et discrimination.
- Identifier des discriminations dans le monde.
- Prendre conscience des effets des discriminations sur les individus et la société et imaginer des moyens d'y remédier.

### 1 L'ARTICLE 1 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (BRAINSTORMING)

⌚ DURÉE 35'

#### OBJECTIF

- Permettre une libre expression des représentations de chacun et chacune sur la notion d'égalité des droits.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau / grandes feuilles et crayon feutre.

#### PRÉPARATION

- Inscrivez au tableau, ou collez une affiche avec le texte de l'article 1 de la DUDH « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. ».

#### DÉROULEMENT

1. Questionnez les élèves sur leur compréhension de l'article 1 en leur posant des questions telles que : « Qu'est-ce que cela signifie ? Quels sont les éléments qui vous interpellent dans cet article ? Quelles limites pouvez-vous imaginer concernant l'égalité entre les individus ? ».
2. Au fur et à mesure des réponses, prenez en note leurs commentaires sur un tableau à la vue de toutes et tous afin que chaque élève puisse réagir sur ce qui est proposé.

### 2 LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS (CULTIONARY)

Activité adaptée du kit pédagogique « Tous différents - tous égaux », Conseil de l'Europe, 2<sup>ème</sup> édition, 1995.

⌚ DURÉE 45'

#### OBJECTIFS

- Définir les notions et identifier les liens entre stéréotypes, préjugés et discriminations.
- Comprendre comment fonctionnent les stéréotypes et identifier leur origine.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des post-it de couleurs différentes.
- Une dizaine de feutres fins.
- Fiche support n° 17 : liste de mots à faire deviner.

#### PRÉPARATION

- Divisez la classe en six groupes équivalents.
- Distribuez à chaque groupe deux feutres fins et un bloc de post-it.
- Choisissez six mots dans la liste proposée.

#### DÉROULEMENT

1. Expliquez aux élèves que l'objectif sera de faire deviner le plus vite possible 6 mots à leur groupe uniquement par le dessin. Chacun des mots devra être dessiné sur un post-it différent, sans utiliser ni la parole, ni les lettres. À chaque fois qu'il sera deviné, le dessinateur ou la dessinatrice du groupe viendra demander un nouveau mot à dessiner et à faire deviner, et ce jusqu'à ce que les 6 mots aient

été trouvés par le groupe. Les élèves peuvent décider de changer la personne qui dessinera à chaque tour.

2. Lorsque l'ensemble des groupes a deviné tous les mots de la liste, rassemblez tous les dessins rangés par mots sur un tableau.
3. Questionnez les élèves sur ce qui ressort de ces représentations : en regardant les différents dessins, que constatez-vous ? Y-a-t-il des similitudes ? Des différences ? Pourquoi avez-vous représenté certains mots de la même façon ? Comment appelle-t-on ces raccourcis ? À quoi servent-ils ? Sont-ils nécessairement négatifs ?
4. En partant des apports des élèves, établissez ensemble une définition du concept de stéréotype et distinguer les notions de préjugé et de discrimination. (cf. glossaire p.41)

### 3 EXPÉRIMENTER LES DISCRIMINATIONS (LE PAS EN AVANT)

Activité adaptée par KoriOz de l'outil initial « Le jeu du pas en avant » créé par le CCFD-Terre Solidaire.

© DURÉE 50'

#### OBJECTIFS

- Prendre conscience des inégalités en matière de droits humains.
- Comprendre les conséquences pour l'individu et pour la société de ces inégalités.

#### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n°18 : cartes rôles avec différents personnages et la liste de situations à énoncer pendant l'activité.

#### PRÉPARATION

- La pièce doit être libérée de tout mobilier pour permettre aux élèves d'avancer.
- Distribuez une carte rôle par élève. Demandez-leur de les conserver et de ne pas les montrer.

#### DÉROULEMENT

1. Mise en situation : invitez les élèves à prendre connaissance de leur carte puis à entrer dans la peau de leur personnage. Vous pouvez les aider en leur posant les questions suivantes : « Comment s'est passée votre enfance ? Quels métiers exercent vos parents ? Où vivez-vous ? À quoi ressemble votre

maison ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Quelles sont vos habitudes au quotidien ? Quelles sont vos motivations dans la vie ? Quelles sont vos peurs ? À quoi ressemblez-vous ? ».

2. Puis, demandez aux élèves de former une ligne à une extrémité de la pièce.
3. Expliquez-leur que vous allez leur lire une liste de situations ou d'événements. À chaque fois que les personnages seront en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils et elles devront faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils et elles devront rester sur place.
4. Lisez les situations une par une. Marquez une pause entre chaque phrase afin de laisser le temps nécessaire à la réflexion.
5. Une fois l'ensemble des affirmations énoncées, demandez aux élèves de prendre note de leur position finale.
6. Proposez un temps d'échange suite à l'activité autour des questions suivantes :  
Commencez par leur demander individuellement de caractériser leur état en un mot de ressenti. Puis continuez en posant différentes questions :
  - Qu'avez-vous ressenti en faisant un pas en avant ou en restant sur place ?
  - Concernant les personnages qui avançaient souvent, à quel moment avez-vous constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite que vous ?
  - Certains personnages ont-ils eu le sentiment que, parfois, leurs droits humains n'étaient pas respectés ? Lesquels ?
  - Pouvez-vous deviner le rôle joué par les autres ? (Laissez-les révéler leur personnage à ce stade de la discussion.)
  - Est-ce que les écarts représentés dans l'activité reflètent des écarts existants dans la société actuelle ? Lesquels ?
  - Quels sont les droits humains en jeu pour chacun des personnages joués ? Certains personnages peuvent-ils dire que leurs droits étaient bafoués ou qu'ils leur ont été refusés ? Pour quelles raisons ?
  - Dans quelles sphères de la vie quotidienne, ces discriminations ont-elles eu lieu pour les personnages ? (santé, loisirs, logement, travail, école...).

